

COMITE TECHNIQUE DE LABORATOIRE

09/02/2021 9H30 Salle : 104 Château Supagro.

Président	Stephane MARI (Interim)
Secrétaire / Trésorier	DUFOUR Cyril
Budget	4116.75€
Participant	Stephane Mari, Claire Corratje, Nadine Paris, Vincent (info), Franck Lecoq, Fanchon Divol, Jossia Boucherez, Sandrine Chay, Rogatien Picaud, Thierry dessup, Jeff , valerie rofidal, Brigitte tournaire colette Touraine, Martin Boeglin.

Changement pour les CTL : rendez-vous 2ieme MARDI du mois

I/ Congélateur

Un message est adressé pour spécifier que les propositions sont les bienvenues, mais les volontaires pour prendre la responsabilité des équipements l'est d'autant plus.

Un congélateur est tombé en panne durant l'été, en plus de celui de mémo. Le fournisseur indiquait des délais de réparations important (minimum 3semaine) et un nouveau congélateur a été commandé en urgence, qu'AQUA a investi dès la réception. Les 2 congélateurs vont être réparés environ mi-septembre. Et au final nous devrions avoir tout notre parc + un congélateur supplémentaire (le dernier commandé) que Stephane propose en secours.

Hugues explique qu'il faut faire attention à la pièce des congélateurs, car plus il y a d'équipements, plus il y a une charge thermique importante à gérer qui use les congélateurs.

Pour les congélateurs verticaux, ils sont beaucoup plus cher et ont un problème, c'est qu'ils ont moins d'inertie thermique (gardent moins longtemps en froid)

Sandrine propose aux équipes de faire une campagne de nettoyage des échantillons, salué par le CTL, mais pour cela il faut un congélateur de Secours. Un congélateur équipe METAUX devrait libérer de l'espace prochainement.

II/ incubateur agitateur

Peu d'équipes l'utilisent, mis à part Martin, ou très ponctuellement Sirène. Ainsi la question est de savoir si nous devons effectuer un achat de remplacement de cet appareil (prix variable de 2 000€ à 10 000€ selon les options). Car, après un historique d'Hugues, l'équipement est trop vieux pour permettre de trouver les pièces et envisager une réparation.

Il y en a un au 2^{ème} qui est également à conditions variable, la proposition est de faire un genre de note book pour expliciter les conditions de l'équipement.

Martin doit faire des devis d'un équipement identique au 2nd.

III/ Milieu Commun

Les milieux avaient été mis sous clefs et distribués à la demande car les utilisateurs ne respectaient pas la procédure mises en place (noter qui a pris quoi et combien). Le CTL est ok pour revenir comme avant à conditions que les règles soient suivies (se noter lors du retrait avec la quantité).

Pour les surconsommations, si on prévient Jeff 48h en amont, il peut préparer les milieux dans de bonnes conditions tout en conservant le roulement habituel pour les autres équipes.

Plusieurs modes de fonctionnement peuvent être envisagés. Jeff doit s'organiser, l'objectif est toujours dans le sens du service.

Dès aujourd'hui les milieux sont de nouveaux en libre accès sous la condition de respecter les inscriptions et de ne pas récupérer plus de 4 bouteilles par utilisateur (penser à ceux qui passent derrière vous et qui pourraient se retrouver sans milieux).

IV/ DIVERS

La réparation de la centri pour 1800 € est passée mais toujours pas effectuée

Déplacement du cytomètre 179 vers le 173 : report du point qui sera traité lorsqu'HONUDE et SYSTEM seront présents au CTL.

Point Franck sur les livraisons des consommables toujours en tension.

Les lames de microscopies commandées jusqu'à présent ne seront plus fabriquées, donc il faudra changer les références.

Prochain CTL LE 12/10/2021